



COMMUNIQUE FINANCIER
INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE 2023¹

Tremblay-en-France, le 25 octobre 2023

Aéroports de Paris SA

Chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de 2023 en hausse de 21,8 %, prévisions et objectifs financiers annuels confirmés

Le chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois 2023 est en hausse de + 21,8 % par rapport à la même période en 2022, à 4 121 M€.

- ◆ Les segments Activités aéronautiques et International & développements aéroportuaires sont portés par la poursuite de la reprise du trafic à Paris (+ 18,4 %, soit 91,4 % du niveau de trafic de 2019) et à l'international, notamment chez TAV Airports (+ 24,1 %, soit 97,8 % du niveau de trafic de 2019).
- ◆ Le segment Commerces & Services enregistre une croissance solide, bénéficiant de la reprise du trafic à Paris et de la hausse soutenue du CA / Pax Extime Paris², à 29,7 euros pour les 9 premiers mois 2023, et d'un plus grand nombre de points de ventes ouverts par rapport aux 9 premiers mois 2022.
- ◆ Le segment Immobilier est en croissance, notamment soutenu par les loyers additionnels d'actifs repris en pleine propriété durant l'année 2022.
- ◆ Les hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2023 sont confirmés.

Sauf indication contraire, les variations sont exprimées par comparaison avec les 9 premiers mois 2022. Les définitions des indicateurs opérationnels et financiers figurent en annexe 1.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ – DONNÉES CLÉS

	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022	
Chiffre d'affaires³	4 121 M€	3 384 M€	+ 737 M€	+ 21,8 %
dont Activités aéronautiques	1 447 M€	1 224 M€	+ 223 M€	+ 18,2 %
dont Commerces et services	1 297 M€	1 020 M€	+ 277 M€	+ 27,1 %
dont Immobilier	242 M€	225 M€	+ 18 M€	+ 7,9 %
dont International & développements aéro.	1 231 M€	978 M€	+ 254 M€	+ 25,9 %

INDICATEURS OPERATIONNELS

	9M 2023	en % de 2019 ⁴	Var. 2023/2022 ⁴	
Trafic du Groupe ADP⁵	254,7 Mpax	97,9 %	+ 48,6 MPax	+ 23,9 %
Trafic de Paris Aéroport	75,6 Mpax	91,4 %	+ 11,7 MPax	+ 18,4 %

	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022		9M 2019	Var. 2023/2019	
CA / Pax Extime Paris	29,7 €	26,1 €	+ 3,6 €	+ 13,7 %	22,7 €	+ 7,1 €	+ 31,2 %

¹ Ce document est établi volontairement par Aéroports de Paris. Voir l'article 10 de la position-recommandation de l'AMF – Guide de l'information périodique des sociétés cotées (DOC-2016-05, modifié le 29 avril 2021).

² Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée, divisé par le nombre de passagers au départ à Paris Aéroport.

³ Avant éliminations inter-segment, voir en page 3 du présent communiqué pour le détail du chiffre d'affaires consolidé.

⁴ Les variations du trafic par rapport à 2022 et taux de reprise du trafic par rapport à 2019 ci-dessus sont calculés à périmètre constant, c'est-à-dire hors trafic de l'aéroport de Goa en 2023, ouvert le 5 janvier 2023 (voir Annexe 1).

⁵ Le trafic groupe intègre le trafic des aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

Augustin de Romanet, Président-directeur général, a déclaré :

« La reprise du trafic à Paris s'est poursuivie au 3^{ème} trimestre pour atteindre, sur les neuf premiers mois de 2023, 91,4 % du trafic de la même période en 2019 contre 90,0% à fin juin. Depuis le début de l'année, l'ensemble de notre réseau d'aéroports a accueilli 254,7 millions de passagers, soit une hausse du trafic passagers de +23,9 % par rapport aux neuf premiers mois de 2022. Le chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de l'année atteint 4 121 millions d'euros, en croissance de + 21,8 % par rapport à la même période en 2022. Tous les segments d'activités progressent selon la trajectoire anticipée et nous pouvons confirmer nos prévisions et objectifs de l'année 2023. Je tiens encore une fois à remercier les équipes du Groupe ADP dont l'engagement et le savoir-faire en matière d'hospitalité permettent d'assurer la meilleure expérience aux passagers voyageant dans nos aéroports. Nous restons focalisés sur la préparation de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 et sur la transformation industrielle et environnementale engagée avec notre feuille de route stratégique 2025 Pioneers. »

Commentaires sur l'actualité du groupe

Avancement du projet de fusion entre GIL & GAL

Suite à l'accord entre le Groupe ADP et GMR Enterprises pour former une holding aéroportuaire cotée sur les marchés financiers indiens au 1^{er} semestre 2024 (voir le [communiqué de presse du 19 mars 2023](#)), plusieurs étapes ont été réalisées au cours du 3^{ème} trimestre :

- ◆ le 2 août 2023, la demande de fusion soumise pour approbation au *Securities and Exchange Board of India* (SEBI) n'a fait l'objet d'aucune objection. Le projet de fusion est donc officiellement approuvé par les bourses où GIL est actuellement cotée : BSE Limited et National Stock Exchange of India Limited ;
- ◆ la demande de fusion a été déposée pour approbation auprès du *National Company Law Tribunal* (NCLT) le 5 septembre 2023.

Comme annoncé précédemment, la décision finale du NCLT, devant intervenir après l'approbation des actionnaires et des créanciers des deux sociétés, est attendue au 1^{er} semestre 2024 et conduirait à la réalisation de l'opération de fusion.

TAV Airports cède une partie de sa participation dans l'aéroport de Médine

Comme indiqué dans le [communiqué des résultats semestriels 2023](#), le Conseil d'administration de TAV Airports a approuvé la cession de 24 % du capital de Tibah Airports Development, société exploitant l'aéroport de Médine en Arabie Saoudite, dans laquelle TAV Airports détenait une participation totale de 50 % et mise en équivalence dans les comptes du groupe.

Suite à cette décision, les titres mis en équivalence concernés, ainsi que solde attribuable à ces titres du prêt d'actionnaire octroyé à Tibah, pour la part concernée par TAV Airports, ont été reclassés en actifs destinés à être cédés au sens de la norme IFRS 5 au 30 juin 2023.

TAV Airports a annoncé le 5 septembre que la clôture de la transaction a eu lieu et que la cession des actions a été exécutée. Cette transaction se traduit dans les comptes de TAV Airports, comptabilisés en intégration globale dans les comptes consolidés du groupe, par un gain estimé à environ 83 millions d'euros, décomposé comme suit :

- ◆ un gain de 38 millions d'euros au résultat des sociétés mises en équivalence, correspondant à la plus-value de cession ;
- ◆ un gain de 45 millions d'euros au résultat financier, correspondant à une reprise de provision sur les titres cédés du prêt d'actionnaire octroyé à Tibah ;

Tenant compte de la part des intérêts minoritaires, l'impact dans les comptes consolidés sur le résultat net part du groupe au 31 décembre 2023 est ainsi estimé à environ 38 millions d'euros.

Nouvelle taxation applicable à ADP SA

Le Groupe ADP a pris connaissance du projet de loi de finances pour 2024. Le projet de texte prévoit la mise en place d'une nouvelle taxe qui concernerait certaines sociétés françaises du secteur des infrastructures de transport, dont Aéroports de Paris SA (voir le [communiqué de presse](#) du 27 septembre 2023).

Décision de l'autorité de la concurrence sur Extime Food & Beverage Paris

Le Groupe ADP prend acte de la décision de l'Autorité de la concurrence autorisant la création d'une société commune de plein exercice - Extime Food & Beverage Paris -, conjointement contrôlée par Aéroports de Paris et la société Select Service Partner, dédiée à la gestion des points de vente de restauration à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly (voir le [communiqué de presse](#) du 11 septembre 2023).

Détail du chiffre d'affaires consolidé – 9 premiers mois 2023

	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022	
Chiffre d'affaires	4 121 M€	3 384 M€	+ 737 M€	+ 21,8 %
Activités aéronautiques	1 447 M€	1 224 M€	+ 223 M€	+ 18,2 %
Commerces et services	1 297 M€	1 020 M€	+ 277 M€	+ 27,1 %
<i>dont Extime Duty Free Paris</i>	551 M€	438 M€	+ 112 M€	+ 25,7 %
<i>dont Relay@ADP</i>	88 M€	70 M€	+ 18 M€	+ 26,0 %
Immobilier	242 M€	225 M€	+ 18 M€	+ 7,9 %
International & développements aéroportuaires	1 231 M€	978 M€	+ 254 M€	+ 25,9 %
<i>dont TAV Airports</i>	979 M€	750 M€	+ 229 M€	+ 30,6 %
<i>dont AIG</i>	217 M€	191 M€	+ 26 M€	+ 13,5 %
Autres activités	132 M€	122 M€	+ 9 M€	+ 7,6 %
Eliminations inter-segments	(228 M€)	(184 M€)	- 43 M€	+ 23,6 %

Analyse par segment

Activités aéronautiques – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022	
Chiffre d'affaires	1 447	1 224	+ 223 M€	+ 18,2 %
Redevances aéronautiques	870	734	+ 136 M€	+ 18,5 %
Redevances passagers	551	448	+ 103 M€	+ 22,9 %
Redevances atterrissage	192	172	+ 20 M€	+ 11,9 %
Redevances stationnement	127	114	+ 13 M€	+ 11,0 %
Redevances spécialisées	181	149	+ 32 M€	+ 21,7 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	368	316	+ 52 M€	+ 16,4 %
Autres produits	28	24	+ 3 M€	+ 13,2 %

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de + 18,2 %, à 1 447 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) a augmenté de + 18,5 %, à 870 millions d'euros du fait de :

- ◆ la hausse de + 22,9 % du produit de la redevance par passager, liée à la croissance du trafic passagers (+ 18,4 %) et la hausse de la part du trafic international (voir trafic par faisceaux en page 8) ;
- ◆ la hausse de + 11,9 % du produit de la redevance d'atterrissage, liée à l'augmentation des mouvements d'avions (+ 10,8 %) ;
- ◆ la hausse de + 11,0 % du produit de la redevance de stationnement, liée à l'augmentation des mouvements d'avions (+ 10,8 %).

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de + 21,7 %, à 181 millions d'euros, liée à la hausse du trafic passagers.

Pour rappel, les tarifs des redevances applicables pour les aéroports parisiens figurent sur le [site internet de la société](#), et leur évolution depuis la période tarifaire 2022 figure en annexe 2 du présent document.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de + 16,4 %, à 368 millions d'euros. Ces revenus étant déterminés par les coûts, partiellement fixes, de ces activités, le chiffre d'affaires croît dans une moindre proportion que le trafic de passagers.

Les **autres produits**, constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers, sont en hausse de + 13,2 %, à 28 millions d'euros.

Commerces et services – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022	
Chiffre d'affaires	1 297	1 020	+ 277 M€	+ 27,1 %
Activités commerciales	837	643	+ 194 M€	+ 30,1 %
Extime Duty Free Paris	551	438	+ 112 M€	+ 25,7 %
Relay@ADP	88	70	+ 18 M€	+ 26,0 %
Autres Boutiques et Bars et Restaurants	124	82	+ 42 M€	+ 50,8 %
Publicité	38	23	+ 15 M€	+ 63,9 %
Autres produits commerciaux	36	29	+ 7 M€	+ 22,5 %
Parcs et accès	131	110	+ 21 M€	+ 18,9 %
Prestations industrielles	151	114	+ 38 M€	+ 33,0 %
Recettes locatives	119	104	+ 15 M€	+ 14,2 %
Autres produits	59	49	+ 10 M€	+ 19,7 %

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de + 27,1 %, à 1 297 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de + 30,1 %, à 837 millions d'euros, du fait :

- ◆ de l'évolution des chiffres d'affaires d'Extime Duty Free Paris (+ 25,7 % à 551 millions d'euros) et de Relay@ADP (+ 26,0 %, à 88 millions d'euros) tirés par la hausse de la fréquentation et de celle du nombre de points de ventes ouverts par rapport à la même période en 2022, notamment grâce à la réouverture du Terminal 1 à Paris-Charles de Gaulle ;
- ◆ de l'évolution du chiffre d'affaires des Autres Boutiques et Bars & Restaurants en hausse de + 50,8 %, à 124 millions d'euros tiré par la hausse du nombre de points de ventes ouverts par rapport à la même période en 2022 ;
- ◆ de l'évolution du chiffre d'affaires de la publicité, en hausse de + 63,9 %, à 38 millions d'euros tiré par la hausse de la fréquentation.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en hausse de + 18,9 %, à 131 millions d'euros, en lien avec la hausse du trafic passagers.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de + 33,0 %, à 151 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) est en hausse de + 14,2 %, à 119 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de + 19,7 %, à 59 millions d'euros.

Immobilier – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022	
Chiffre d'affaires	242	225	+ 18 M€	+ 7,9 %
Chiffre d'affaires externe	208	190	+ 18 M€	+ 9,4 %
Terrains	96	91	+ 5 M€	+ 5,3 %
Bâtiments	73	64	+ 9 M€	+ 13,8 %
Autres	39	35	+ 4 M€	+ 12,0 %
Chiffre d'affaires interne	35	35	-	-0,5 %

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de + 7,9 %, à 242 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, est en hausse de + 9,4 %, à 208 millions d'euros, notamment du fait de loyers additionnels liés aux actifs repris en pleine propriété en 2022 et de l'effet des clauses d'indexations sur les loyers.

Le **chiffre d'affaires interne** est stable à 35 millions d'euros. Une refacturation ponctuelle (*one-off*) de prestations en interne, comptabilisée au 3^{ème} trimestre, compense ponctuellement la moindre utilisation en interne de bureaux liée à la mise en place d'une nouvelle organisation en *flex office*. Les surfaces ainsi libérées sont à terme destinées à être louées à des tiers.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	9M 2023	9M 2022	2023/2022	
Chiffre d'affaires	1 231	978	+ 254 M€	+ 25,9 %
ADP International	234	215	+ 19 M€	+ 9,0 %
dont AIG	217	191	+ 26 M€	+ 13,5 %
dont ADP Ingénierie	9	17	- 8 M€	- 49,2 %
TAV Airports	979	750	+ 229 M€	+ 30,6 %
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	13	11	+ 2 M€	+ 16,7 %

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** est en hausse de + 25,9 %, à 1 231 millions d'euros, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires de TAV Airports et d'AIG.

Le chiffre d'affaires d'**AIG** est en hausse de + 13,5 %, à 217 millions d'euros, du fait notamment de l'effet de la hausse de + 24,3 % du trafic passagers enregistrée à Amman sur le produit des redevances aéronautiques.

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de + 30,6 %, à 979 millions d'euros, du fait notamment de la hausse de + 24,1 % du trafic de TAV Airports. L'évolution du chiffre d'affaires est tirée en particulier par :

- ◆ les actifs turcs de TAV Airports, notamment Ankara pour + 17 millions d'euros (+ 76,1 %) et Izmir pour + 11 million d'euros (+ 18,2 %) ;
- ◆ les actifs internationaux de TAV Airports, notamment à Almaty pour + 70 millions d'euros (+ 30,3 %) et en Géorgie pour + 13 millions d'euros (+ 20,1 %) ;
- ◆ les sociétés de services de TAV Airports, notamment Havas (assistance en escale) pour + 47 millions d'euros (+ 36,5 %), en raison de la hausse du nombre de vols servis, TAV OS (salons aéroportuaires) pour + 34 millions d'euros (+ 78,5 %) et BTA (bars et restaurants) pour + 30 millions d'euros (+ 37,1 %), en raison de la hausse de la fréquentation.

Autres activités

(en millions d'euros)	9M 2023	9M 2022	Var. 2023/2022	
Produits	132	122	+ 9 M€	+ 7,6 %
Hub One	120	116	+ 4 M€	+ 3,5 %

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le **produit du segment Autres activités** est en hausse de + 7,6 %, à 132 millions d'euros.

Evolution du trafic au cours des 9 premiers mois de 2023

Trafic Groupe⁶

	Passagers	9M 2023 Var. 23/22	% de trafic par rapport à 2019
Paris-CDG	50 841 244	+ 20,4 %	87,6 %
Paris-Orly	24 721 834	+ 14,5 %	100,3 %
Total Paris Aéroport	75 563 078	+ 18,4 %	91,4 %
Antalya	28 929 997	+ 16,8 %	98,7 %
Almaty	7 045 266	+ 35,8 %	147,4 %
Ankara	8 978 886	+ 39,9 %	84,8 %
Izmir	8 254 545	+ 8,7 %	86,5 %
Bodrum	3 490 914	+ 4,2 %	92,3 %
Gazipaşa	681 086	+ 26,5 %	75,5 %
Médine	6 870 292	+ 60,2 %	104,4 %
Tunisie	1 909 356	+ 59,1 %	72,0 %
Géorgie	3 288 562	+ 23,2 %	94,2 %
Macédoine du Nord	2 357 712	+ 30,2 %	114,9 %
Zagreb	2 817 488	+ 22,4 %	107,3 %
Total TAV Airports	74 624 104	+ 24,1 %	97,8 %
New Delhi	53 431 298	+ 26,7 %	107,2 %
Hyderabad	17 943 669	+ 31,8 %	110,0 %
Medan	5 618 929	+ 36,7 %	94,8 %
Goa	2 527 209	-	-
Total GMR Airports⁷	79 521 105	+ 28,5 %	106,8 %
Santiago du Chili	17 030 505	+ 26,7 %	90,9 %
Amman	7 255 782	+ 24,3 %	104,9 %
Autres aéroports ⁸	754 443	+ 64,8 %	82,9 %
GROUPE ADP⁷	254 749 017	+ 23,9 %	97,9 %

⁶ Le trafic groupe intègre le trafic des aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

⁷ Les variations du trafic par rapport à 2022 et taux de reprise du trafic par rapport à 2019 ci-dessus sont calculés à périmètre constant, c'est-à-dire hors trafic de l'aéroport de Goa en 2023, ouvert le 5 janvier 2023 (voir Annexe 1).

⁸ Aéroports d'Antananarivo et Nosy Be.

Trafic à Paris Aéroport

Au cours des 9 premiers mois de 2023, le trafic de Paris Aéroport est en hausse de + 18,4 % avec un total de 75,6 millions de passagers soit 91,4 % du trafic sur la même période en 2019.

Le nombre de mouvements d'avions à Paris Aéroport est en hausse de + 10,8 %, à 491 650 mouvements, dont 335 913 mouvements à Paris-Charles de Gaulle, en hausse de + 12,5 %, soit 88,8 % du niveau de 2019, et 155 737 mouvements à Paris-Orly, en hausse de + 7,4 %, soit 92,4 % du niveau de 2019.

La répartition géographique du trafic passagers figure dans le tableau ci-dessous :

REMARQUE IMPORTANTE : Depuis le communiqué du trafic de décembre et de l'année 2022, le tableau de segmentation des faisceaux géographiques à Paris Aéroport ci-après ainsi que les données historiques utilisées pour les calculs de variations et de reprises sont alignés avec les différentes catégories applicables aux redevances aéroportuaires. Il présente la décomposition du faisceau "Europe" distinguant trois catégories : trafic "Schengen", trafic "Royaume Uni et UE hors Schengen", trafic "Autre Europe". Le trafic "DROM-COM" est présenté séparément du faisceau "International", au sein duquel il était intégré jusqu'au communiqué du trafic du mois de novembre 2022. Il est rappelé que les redevances aéroportuaires applicables à ces différents faisceaux sont disponibles sur le [site internet de la société](#).

Répartition géographique	9M 2023			
	Part du trafic 9M 2023	Part du trafic 9M 2022	Var. 23/22 en passagers	% de trafic 2023 par rapport à 2019
France métropolitaine	12,3 %	14,7 %	-1,0 %	75,7 %
DROM/COM	4,7 %	5,5 %	+ 1,5 %	98,7 %
Espace Schengen	37,2 %	37,3 %	+ 16,3 %	97,7 %
Royaume Uni et UE hors Schengen ⁹	5,8 %	6,0 %	+ 26,2 %	91,6 %
Autre Europe	2,4 %	2,4 %	+ 19,4 %	63,7 %
Europe	45,4 %	45,7 %	+ 17,6 %	94,2 %
Afrique	13,1 %	12,4 %	+ 25,5 %	107,3 %
Amérique du Nord	11,8 %	11,3 %	+ 24,5 %	98,3 %
Amérique Latine	2,7 %	2,9 %	+ 9,1 %	80,2 %
Moyen-Orient	5,4 %	5,2 %	+ 21,4 %	95,4 %
Asie-Pacifique	4,6 %	2,3 %	+ 133,8 %	65,3 %
Autre International	37,6 %	34,2 %	+ 30,5 %	93,4 %
PARIS AEROPORT	100,0 %	100,0 %	+ 18,4 %	91,4 %

	9M 2023	9M 2022	Var. 23/22	Var. 23/19
Taux de corresp.	19,8 %	20,4 %	- 0,7 pt	- 2,6 pts
Taux de remplissage	85,1 %	81,5 %	+ 3,6 pts	- 1,6 pt

⁹ Le trafic avec la Croatie était comptabilisé dans le faisceau UE hors Schengen jusqu'à mars 2023 inclus. Il est désormais comptabilisé au sein du faisceau Espace Schengen depuis avril 2023.

Rappel des hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2023-2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers* communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025. Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à la crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Ils ont par ailleurs été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2021, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur le volume de trafic et les indicateurs financiers 2025 *Pioneers*.

	2023	2024	2025
Trafic du Groupe¹⁰ en % du trafic de 2019	95 % - 105 % Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2023 et 2024	-	-
Trafic à Paris Aéroport en % du trafic de 2019	87 % - 93 %	90 % - 100 %	95 % - 105 % Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2024 et 2026, au-delà du niveau de 2019 à partir de 2026
CA / Pax Extime Paris¹¹ en euros	-	-	29,5 €
Charges courantes ADP SA par passager , en €	-	17 € - 20 € / pax ¹²	
Croissance de l'EBITDA groupe, par rapport à 2019	Au moins égal à l'EBITDA de l'année 2019 (i.e. ≥ 1 772 M€)	-	-
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires	32 % à 37 %	35 % à 38 % ¹²	
Résultat net part du groupe	Positif		
Investissements Groupe (excl. invest. financiers)	c. 1,3 milliard d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2025, en euros courants		
Investissements ADP SA (excl. invest. financiers, incl. régulé et non régulé)	c. 900 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2025, en euros courants		
Ratio Dette financière nette / EBITDA incl. croissance ciblée à l'international	-	-	3,5x - 4,5x ¹²
Dividendes en % du RNPG au titre de l'année N, versé en N+1	Taux de distribution de 60 % Plancher à 3€/action		

¹⁰ Le trafic groupe intègre le trafic des aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

¹¹ Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée, divisé par le nombre de passagers au départ à Paris Aéroport.

¹² Excluant tout impact lié à la taxe proposée par le gouvernement français dans le cadre du projet de loi de finances pour 2024 – voir le [communiqué du 27 septembre 2023](#).

Calendrier financier¹³

- ◆ Une conférence téléphonique (audiocast en anglais) aura lieu le **mercredi 25 octobre 2023 à 18 h 00 (CET)**. La présentation peut être suivie en direct aux liens suivants, lesquels sont également affichés sur le [site internet du Groupe ADP](#) :

Une retransmission en direct de la conférence sera disponible au lien suivant : [webcast \(anglais uniquement\)](#)

L'inscription pour participer à la session de questions-réponses est disponible au lien suivant : [inscription à l'appel](#)

- ◆ Prochaine publication de **trafic** : Trafic du mois d'octobre 2023 - Mercredi 15 novembre 2023, après bourse
- ◆ **Résultats financiers annuels 2023** : Jeudi 15 février 2023, avant bourse
- ◆ Prochaines **conférences thématiques** :
 - Conférence thématique **GMR Airports** (virtuel) : A la réalisation de la fusion envisagée¹⁴, entre GIL et GAL (attendue au 1^{er} semestre 2024)
 - Conférence thématique **Immobilier** (sur site) : date à définir en 2024

Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 14 avril 2023 sous le numéro D.23-0284. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr.

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du groupe.

Il est disponible sur le site internet du Groupe : [Information règlementée AMF](#).

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Eliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

¹³ Sous réserves de modifications

¹⁴ Voir le [communiqué de presse du 19 mars 2023](#).

Annexe 1 – Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel d'Aéroports de Paris.

Il est disponible sur le site internet du groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

Indicateurs financiers :

- ◆ **L'EBITDA** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de la société mère et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits opérationnels courants diminués des achats et charges courantes opérationnelles à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels.
- ◆ **La marge d'EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : EBITDA / Chiffre d'affaires.
- ◆ **L'endettement financier brut** tel que défini par le Groupe ADP comprend les emprunts et dettes financières à long et à court terme (y compris les intérêts courus et les dérivés passifs de couverture de juste valeur afférents à ces dettes, ainsi que les dettes de location) et les dettes liées aux options de vente des minoritaires (présentées en Autres dettes et en Autres passifs non courants).
- ◆ **L'endettement financier net (ou dette financière nette)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier brut diminué, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction.
- ◆ **Le ratio dette financière nette/EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : endettement financier net / EBITDA, il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette sur la base de son EBITDA.

Indicateurs opérationnels :

- ◆ **Le CA / Pax Extime Paris** ou **Chiffre d'affaires par passager Extime Paris** correspond au rapport : Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée, divisé par le nombre de passagers au départ à Paris Aéroport. Cet indicateur remplace depuis l'année 2022 l'indicateur "Chiffre d'affaires par passager", correspondant au rapport : Chiffre d'affaires des boutiques en zone réservée uniquement / Passager au départ à Paris Aéroport.
- ◆ **Le trafic groupe** intègre les aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. A date, il comprend ainsi le trafic des aéroports ci-après.

L'historique du trafic de ces aéroports depuis 2019 est disponible sur le [site internet de la société](#).

Sous-groupe	Aéroport	Pays
Paris Aéroport	Paris-Charles de Gaulle	France
	Paris-Orly	France
TAV Airports	Antalya	Turquie
	Almaty	Kazakhstan
	Ankara	Turquie
	Izmir	Turquie
	Bodrum	Turquie
	Gazipasa	Turquie
	Médine	Arabie Saoudite
	Monastir	Tunisie
	Enfidha	Tunisie
	Tbilissi	Géorgie
	Batumi	Géorgie
	Skopje	Macédoine du Nord
	Ohrid	Macédoine du Nord
Zagreb	Croatie	
GMR Airports	Delhi	Inde
	Hyderabad	Inde
	Medan	Indonésie
	Goa	Inde
ADP International	Santiago du Chili	Chili
	Amman	Jordanie
	Antananarivo	Madagascar
	Nosy Be	Madagascar

Annexe 2 – Evolution des tarifs des redevances à Paris Aéroport depuis la période tarifaire 2022

Pour rappel, l'Autorité de régulation des transports (ART) a dans le cadre de sa décision n°2021-068 du 16 septembre 2021 pour la période tarifaire 2022, c'est-à-dire entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, homologué les propositions tarifaires sont les suivantes : une hausse de + 1,54 % de la redevance par passager, une stabilité du tarif unitaire de la redevance de stationnement et de la redevance d'atterrissage et une hausse moyenne de + 0,95 % pour les autres redevances accessoires, à l'exception de la redevance PHMR (Personnes Handicapées à Mobilité Réduite) en hausse de + 10,0 %, sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle et + 0,94 % à Paris-Orly. Concernant la plateforme de Paris-Le Bourget, l'ART a homologué des évolutions tarifaires de + 0,91 % pour la redevance d'atterrissage et + 19,9 % pour la redevance de stationnement.

Par sa décision n°2022-087 du 8 décembre 2022, publiée le 13 janvier 2023, l'ART a homologué les tarifs des redevances aéroportuaires d'Aéroports de Paris pour la période tarifaire du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. La proposition homologuée se traduit par une stabilité tarifaire en moyenne pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, les évolutions tarifaires se compensant entre elles. Ces mesures consistent notamment à diminuer la redevance de stationnement de - 2,7 % environ, augmenter la redevance d'assistance aux passagers handicapés et à mobilité réduite de + 2,5 % à Paris-Charles de Gaulle et de + 10 % à Paris-Orly et à augmenter de + 7 % le tarif annuel de la part fixe pour les comptoirs d'enregistrement de la redevance pour mise à disposition de banques d'enregistrement et d'embarquement et traitement des bagages locaux sur les aéroports de Paris-Orly et de Paris-Charles de Gaulle.

Pour l'aéroport de Paris-Le Bourget, l'évolution tarifaire est une hausse moyenne des redevances de + 2,5 % environ, qui résulte d'une hausse de + 2,1 % du tarif de la redevance d'atterrissage, d'une évolution des coefficients de modulation acoustique pour les aéronefs du groupe 6, d'un gel du tarif de la redevance relative à la fourniture de titres de circulation aéroportuaire et d'une hausse de + 2,5 % du tarif de la redevance de stationnement. Il est rappelé que les redevances applicables sont disponibles sur le site internet de la société.